



VALLÉE DE L'HÉRAULT  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SAUF

Fiche Bilan

# PROJET DE TERRITOIRE - TOIRE

2020  
2025

ORIENTATION 3  
**VIE QUOTIDIENNE**

Pour proposer des services  
de proximité  
accessible à tous



**MOBILITÉ**

⑫ Proposer des mobilités douces, adaptées à tous les usages et usagers, en alternative au véhicule individuel

## Objectif stratégique

12

Proposer des mobilités douces, adaptées à tous les usages et usagers, en alternative au véhicule individuel

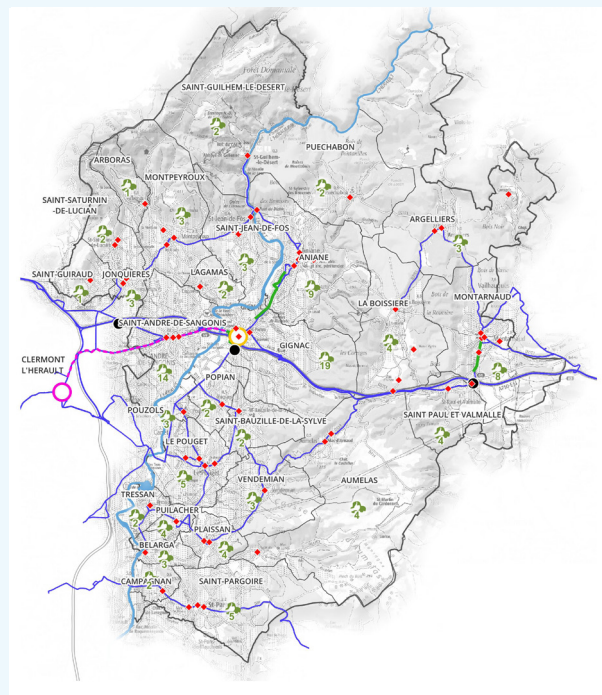
### ENJEUX 2021-2027

- L'amélioration de la desserte en transport collectif
- Le maillage des liaisons douces
- Le développement d'une culture de la mobilité et de la réduction des déplacements en voiture individuelle

### ACTIONS PHARES

- Mise en place du transport à la demande
- Mise en place de lignes de car à haut niveau de service (CHNS) connectées au PEM, en lien avec les structures partenaires
- Aménagement de voies douces et de pistes cyclables (Passerelle Lycée Gignac et déclinaison du schéma cyclable du Pays Cœur d'Hérault)
- Développement de services et d'animations autour des mobilités actives
- Aménagement d'aires de covoiturage

# Situation du territoire



- Arrêts Rézopouce
- Points de TAD
- Aire de covoiturage
- Voie Verte
- Lignes de car régulières
- Autoroute
- Ligne de covoiturage dynamique Picholines
- Point de connexion
- PEM (box vélo et auto partage)
- Clermont l'Hérault

### Des déplacements nombreux à destination de la Métropole

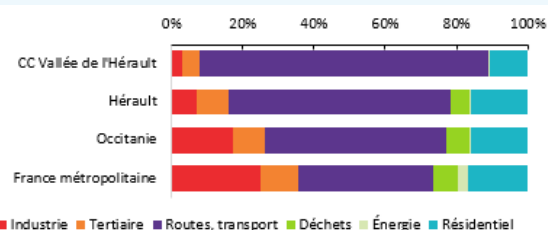
Ces déplacements sont avant tout des déplacements pendulaires, concernant les trajets domicile-travail.

- 70 600 déplacements par jour traversent le territoire
- 21% des actifs travaillent dans leur commune de résidence (Hérault 42%, France 33%)
- Durée moyenne déplacements domicile / travail 37 minutes (Hérault 29, France 25)
- 40% des actifs font le trajet quotidien entre leur lieu de résidence et la métropole.

Les déplacements internes à la vallée de l'Hérault, sont principalement organisés autour de Gignac (10 000 véhicules/jour, 70% des déplacements) et secondairement de Saint-André-de-Sangonis, Montarnaud, Le Pouget, Aniane et Saint-Pargoire.

### Une forte dépendance à la voiture

- 86% des déplacements se font en voiture
- 90% des ménages ont une voiture (50% 2 voitures ou plus)
- 90% des visiteurs du Grand Site de France (800 000 visiteurs/an) viennent en voiture.



Source : ADEME, 2021

# Bilan des opérations 2020-2025

Le développement des mobilités alternatives à la voiture est un enjeu fort pour la communauté de communes, qui en a fait une politique publique phare de son projet de territoire avec l'aménagement d'infrastructures (PEM et passerelle), le développement de nouveaux services de mobilité et la sensibilisation du public.

## Des enjeux environnementaux et sociaux

73% des émissions de CO2 sont dues au trafic routier,

8% des ménages déclarent ne pas avoir de véhicule

## Les infrastructures et solutions de mobilités existantes

### Transports en commun

- 11 lignes de car Hérault Transport
- 0 à 8% des actifs utilisent les transports en commun
- Navette estivale Grand Site de France 105 000 passagers entre 2021 et 2023.

Certaines petites communes du nord ou du sud du territoire sont très peu connectées au réseau (fréquence horaire faible, peu de correspondances possibles) et 5 communes ne sont pas desservies : Saint-Guiraud, Saint-Saturnin-de-Lucian, Arboras, Puechabon, Lagamas.

Mise en place en 2024 du service de Transport à la demande TADAM'. Au départ de toutes les communes du territoire, il dessert Gignac et Saint-André-de-Sangonis, sur des jours et des horaires définis selon 3 zones.

### Mobilités partagées

- 3 aires de covoiturage : deux à Gignac et une à Saint-Paul-et-Valmalle.
- Plus de 2000 trajets en covoiturage par mois en 2022 et 3771 en 2024 majoritairement vers Montpellier

Solutions de covoiturage et autostop organisé depuis 2020 : l'application Picholines, ligne de covoiturage dynamique Gignac Clermont-l'Hérault, l'application Mobicoop et dispositif RezoPouce

### Mobilités actives

Aménagements cyclables existants : Gignac-Aniane-Pont du Diable

### Intermodalité

Depuis 2024, le territoire comprend un pôle d'échange multimodal routier, situé à Gignac.

## OPÉRATIONS FINALISÉES

- Aménagement du Pôle d'échanges multimodal (PEM) tranche 1
- Liaison douce entre le PEM et le lycée Simone Veil, incluant une passerelle piétonne et cyclable sur l'A750
- Service de Transport à la demande TADAM' mis en place en 2024
- Service d'autopartage au PEM
- Mobilités partagées : développement de solutions de covoiturage et d'autostop organisé (Mobicoop—Rézopouce)
- Fonds de concours stationnement vélos à destination des 28 communes
- Contrat de réciprocité avec la Métropole de Montpellier, pour notamment soutenir le projet de création d'un Car à haut niveau de service
- Participation à la révision du schéma de mobilité du Pays Cœur d'Hérault et à la mise en place d'un plan de circulation et de stationnement du Grand Site de France
- Reconduction de la convention de partenariat Hérault mobilités inclusives et solidaires avec le Département de l'Hérault

## OPÉRATIONS RÉCURRENTES

- Mise en œuvre d'un plan d'animations et de promotion de l'écobilité et des mobilités actives : Picholines, autoréparations et marquage de vélos, prêt de VAE, remise en selle...
- Mise en œuvre de programmes d'apprentissage du vélo auprès des enfants : savoir rouler à vélo et parcours de maniabilité

## OPÉRATIONS EN COURS OU À L'ÉTUDE

- Déploiement d'un service de location de vélos au PEM
- Études pour un itinéraire cyclable entre le PEM et le sud de la CCVH et une liaison Gignac-Saint-André-de-Sangonis
- Aménagement du PEM tranche 2 et de la Maison du tourisme et de la mobilité

## Moyens mobilisés

- Projets pilotés par le service stratégie urbaine durable (une cheffe de service et une chargée de mission mobilité durable recrutée en 2022 cofinancée par l'ADEME), en lien avec les services Grand Site de France (plan de circulation) et activités de pleine nature (réseau vélo)
- Budget d'investissement (PPI) de 8,9M€
  - >> PEM : 4,8 M€ ;
  - >> Passerelle : 2,7M€
- Budget de fonctionnement annuel de 100 000€
- Co-financements : 4,8 M€ attribués aux projets mobilités (soit 15% des cofinancements du projet de territoire), dont 1,8M€ pour la passerelle et 2,9 M€ pour le PEM. Principaux financeurs : l'Etat (fonds vert, DSIL, AAP continuité cyclable), l'ADEME (Avelo 1 et aide au relais), la Région (plan vélo Région) et le Département

# Bilan 3D



## Durable

- L'ensemble des actions

## Digital

- Application Mobicoop

## Démocratique

- Ateliers design de service pour la mise en place du TAD

## Défis 2027-2034

### ACCOMPAGNER

et dynamiser les services de mobilité (TAD)

### AMÉNAGER

la seconde tranche du PEM et faire vivre la Maison du tourisme et de la mobilité

### ÉQUIPER

le territoire en liaisons cyclables et services vélos, soutenir les projets et actions en faveur de l'équipement du territoire en aménagements cyclables

### CONTRIBUER

à la mise en place du Service express régional métropolitain (SERM)

## Chiffres clefs

# 70 600

déplacements par jour

# 86%

des déplacements en voiture

# 148

prêts de VAE et 65 animations mobilités

# 14

du TAD en 2024

# 541

abonnés Mobicoop



2 parc d'activités de Camalcé BP15 – 34150 GIGNAC

04 67 57 04 50

contact@cc-vallee-herault.fr